

**Communiqué de presse**

Créteil, le 17/06/2019

---

## ***Lancement du Parcours Santé du dispositif de formations AIRDUCATION***

Lundi 17 juin 2019, l'Université Paris-Est Créteil en collaboration avec Airparif ont lancé le parcours Santé du dispositif AIRDUCATION. Soutenu par le Ministère des Solidarités et de la Santé, ce parcours s'adresse à tous les professionnels de santé qui souhaitent acquérir ou développer des compétences spécifiques sur les effets sanitaires de la pollution de l'air.



AIRDUCATION est un dispositif de formation en ligne et gratuit, accessible sur un portail internet dédié (<https://www.airducation.eu>), ayant pour objectif de permettre à tous les publics de mieux comprendre les multiples enjeux liés à la qualité de l'air (enjeux sanitaires, sociaux, économiques et politiques). AIRDUCATION propose quatre parcours e-learning de formation dont les contenus et les modalités d'apprentissage sont adaptés en fonction des attentes des différents publics : le Parcours Citoyens, le Parcours Jeunes, le Parcours Environnement et le Parcours Santé.

Le « Parcours Santé » d'AIRDUCATION, mis en ligne le 17 juin 2019, s'adresse à tous les professionnels de santé qui souhaitent acquérir les savoirs nécessaires pour :

- faire bénéficier les patients d'un accompagnement personnalisé, en termes de prévention et recommandations,
- optimiser les diagnostics, via une détection aisée du lien entre une exposition à la pollution de l'air et l'apparition de pathologies diverses (respiratoires, cardio-vasculaires, neurologiques, etc.).

L'approche pédagogique retenue par le service d'appui à la pédagogie et aux usages numériques est la formation par concordance de scripts (FpC) qui permet de présenter des cas pratiques. Après avoir visionné de courtes vidéos thématiques d'experts, l'apprenant est invité à répondre à des questions qui reflètent celles que l'on se pose réellement devant de tels cas. En donnant sa réponse, il reçoit une rétroaction automatisée qui est faite d'avis d'experts qui ont répondu aux mêmes questions.

Dans le cadre de la formation des médecins, ce parcours fera l'objet d'une inscription au Développement Professionnel Continu (DPC).

### **Les partenaires du projet AIRDUCATION**

Initié et piloté par l'UPEC et co-porté par Airparif, AIRDUCATION réunit de nombreux partenaires, issus du secteur public et privé parmi lesquels : Académie de Créteil, ADEME, CNRS/IPSL, Conseil départemental du Val-de-Marne, Direction Générale de la Santé, FIMEA, Fondation du Souffle, Grand Paris Sud-Est Avenir, Les Respirations, Ville de Paris, Suez, l'Université Paris-Diderot.

Un observateur extérieur d'envergure internationale, l'ONU Environnement, suit les travaux.

L'UPEC a mobilisé pour ce dispositif une équipe d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s dédié.e.s issu.e.s des sciences de l'environnement, de la santé et des sciences sociales. L'équipe projet constituée par le service formation continue a été accompagnée par le service d'appui à la pédagogie et aux usages numériques.

Le projet a obtenu le soutien de l'Union Européenne, via l'attribution d'une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

### **A propos du FEDER**

Les **Fonds européens** sont un outil au service du développement du territoire francilien. En France, depuis le 1er janvier 2014, la gestion des fonds européens a été, en grande partie, déléguée aux Régions. La Région Ile-de-France est donc en charge de la mise en œuvre des fonds du **FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)** et d'une partie du FSE (Fonds Social Européen) pour le territoire francilien. La **Région Ile-de-France** dispose ainsi d'une enveloppe de 482 millions d'euros de fonds européens qu'elle met en œuvre dans le cadre d'une stratégie spécifique : le Programme Opérationnel Régional FEDER-FSE (POR) 2014-2020.

Le FEDER apporte un soutien financier à 4 domaines prioritaires : l'innovation et la recherche ; la stratégie numérique ; le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) ; l'économie sobre en carbone.

Le projet en e-formation de l'UPEC « Santé et qualité de l'air : connaître, comprendre et agir en s'inspirant de bonnes pratiques » a ainsi obtenu une subvention du FEDER à hauteur de 249 700€, soit 35% du coût total du projet.

### **À propos de l'UPEC**

Avec 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, un observatoire et 32 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1970, et forme chaque année plus de 36 000 étudiant.e.s et actifs de tous les âges.

Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'établissement dispense plus de [600 parcours de formations](#) dans toutes les disciplines, du DUT au doctorat. L'UPEC offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des [validations d'acquis](#) et la [formation continue](#), ou encore par le biais de l'[apprentissage](#) et des actions en faveur de l'entrepreneuriat.

### **À propos d'Airparif**

Airparif est l'Observatoire indépendant de la qualité de l'air en Ile-de-France. Les quatre collèges qui le composent (Etat, collectivités, acteurs économiques, milieu associatif et personnalités qualifiées) assurent son interaction avec les attentes de la société et lui garantissent indépendance et transparence dans ses orientations et ses activités.

Les activités d'Airparif sont déclinées suivant trois axes :

**Surveiller** la qualité de l'air par une combinaison technologique alliant modélisation, mesures et inventaire des émissions permettant de renseigner 7 millions de points, toutes les heures, en tout point de la région ;

**Comprendre** la pollution atmosphérique et ses impacts en lien avec le climat, l'énergie et l'exposition des personnes ; prévoir la qualité de l'air, les épisodes de pollution et les évolutions futures ;

**Accompagner** les décideurs dans l'amélioration de la qualité de l'air sur leur territoire, favoriser la concertation, informer les autorités, les médias et le public.

**Avec le soutien de :**



Ce projet est cofinancé par le fonds européen de développement régional.